

ÉGLISES ROMANES DE CORSE



Le patrimoine roman de la Corse est illustré par plus de deux cent églises, construites entre le XI^e et le XIII^e siècle, concomitamment à la réorganisation administrative de l'Eglise et à la réforme ecclésiastique.

mique polychrome dits *bacini*, représentations géométriques, phytomorphes, zoomorphes et anthropomorphes, la plupart du temps sculptées en méplat, bas-relief ou haut-relief.

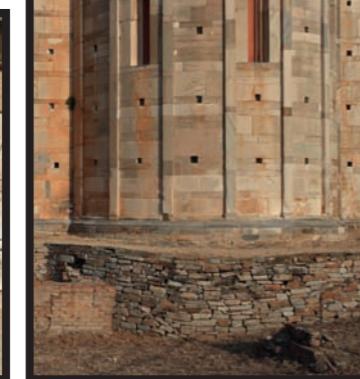
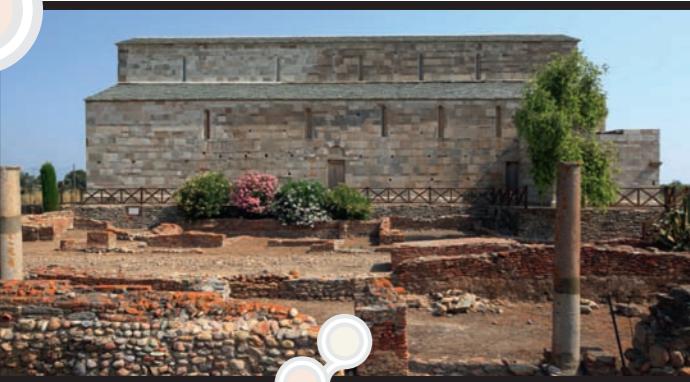
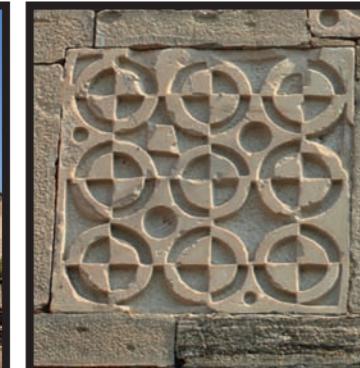
Les églises romanes de Corse témoignent, par la diversité des matériaux de gros-œuvre mis en œuvre : granit, calcaire, schiste, cipolin, de la diversité géologique de l'île. Ces derniers proviennent en effet, dans la plupart des cas, de carrières avoisinantes. La polychromie de certains édifices provient de l'association de certains de ces matériaux. Les couvertures de lauzes de schiste ou de tuiles creuses sont les plus répandues.

Par leurs caractéristiques architecturales, ces églises s'apparentent à celles rencontrées en Toscane, notamment à Pise, ou encore en Sardaigne. Elles témoignent de la circulation des hommes et des modèles au cœur de la Méditerranée Occidentale. ●

CORSE-SARDIGNE-TOSCANE



COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE
DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE
22, Cours Grandval - BP 215 - 20187 AJACCIO cedex 1 - Tél. 04 95 10 98 02 - Fax 04 95 10 98 00





MAÎTRISE ET MATURITÉ
(PREMIÈRE MOITIÉ DU XII^E SIÈCLE)

LUCCIANA

ANCIENNE CATHÉDRALE DE L'ÉVÊCHÉ DE MARIANA, DITE CANONICA



La cathédrale de l'évêché de Mariana, dite Canonica, dédiée à la Vierge de l'Assomption, aurait été édifiée au début du XII^e siècle sur les ruines d'une basilique paléochrétienne. Consacrée en 1119 par l'archevêque Landolfe de Pise, elle est flanquée, vraisemblablement jusqu'au XIII^e siècle, d'un bâtiment épiscopal. Elle est progressivement abandonnée par les évêques dès le bas Moyen Âge en raison de l'insécurité des rivages, comme l'atteste un document de la fin du XV^e siècle. En 1531, Mgr Giustiniani, évêque de Nebbio, déplore son état de délabrement. En raison du danger persistant des barbaresques, le pape Pie V autorise en 1572 la translation du siège à Bastia, l'église Sainte-Marie devenant pro-cathédrale « jusqu'à ce que la reconstruction de la Canonica soit possible », déclare le souverain pon-

tife. Cette dernière reste néanmoins le lieu de consécration des évêques de Mariana jusqu'en 1801. En 1822, des restaurations sont à prévoir, comme l'indique le rapport de M. Pierangeli au ministre de l'Intérieur. En 1839, Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques, note qu'elle est dépourvue de portes et que sa toiture est détruite. Classée au titre des monuments historiques en 1886, elle fait l'objet d'importantes restaurations en 1931. Il faudra attendre 2000 pour voir la clôture de l'ensemble des baies par des verrières contemporaines.

Cet édifice de plan basilical, au grand appareil de calcaire et de cipolin de Brando, est formé d'un vaisseau central et de deux collatéraux couverts d'une charpente en bois apparente – à l'exception de la travée à droite du chœur, voûtée en plein cintre depuis le XVII^e siècle. Le vaisseau central est

